

# Programme des dons écologiques

## Portrait de donateurs

Photo : Nova Scotia Nature Trust

### Protection du précieux habitat de forêt mature au Cap-Breton

Pendant près de deux décennies, après le décès de son mari en 2004, Gertude McCarron est demeurée l'unique propriétaire d'une forêt d'importance écologique à Lime Hill, au Cap-Breton, sans trop y penser. « **Je n'avais pas conscience de l'importance et de la valeur du terrain que je possédais** », se souvient M<sup>me</sup> McCarron.

Pendant qu'elle planifiait sa succession, M<sup>me</sup> McCarron s'est fait présenter le Programme des dons écologiques. « **Je ne connaissais pas la Nova Scotia Nature Trust** », admet-elle. « **Je ne l'aurais jamais découverte si mon avocat ne l'avait pas mentionné.** » Aucun de ses quatre enfants n'étant intéressé par la terre, la Nature Trust, désireuse de bien protéger la propriété de 38 hectares, a sauté sur l'occasion.

« **Le Cap-Breton est habité depuis très longtemps** », explique Jaimee Morozoff, biologiste et directrice de la conservation de la Nature Trust. « **Pendant des siècles, les humains ont altéré les terres. Il est rare de trouver des forêts anciennes en Nouvelle-Écosse.** »

Le terrain accidenté de Lime Hill a tenu l'industrie du bois à distance; c'est précisément ce qui rend cette parcelle si vitale. Le site, qui s'élève des rives ouest du lac Bras d'Or, la « mer intérieure » du Cap-Breton, abrite des arbres à feuilles caduques matures et de la dégélie plombée, une espèce en péril. Grâce à la générosité de M<sup>me</sup> McCarron et au Programme des dons écologiques, cet habitat précieux est désormais protégé de façon permanente.



Photo: Nova Scotia Nature Trust

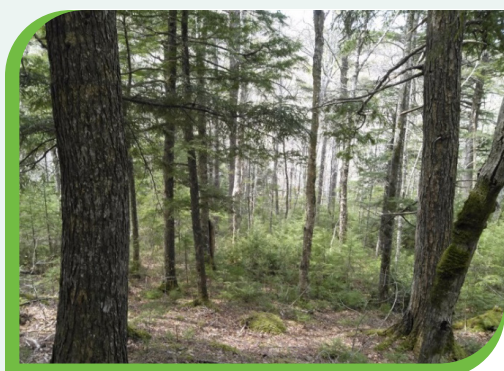


Photo : Nova Scotia Nature Trust

**Le Programme des dons écologiques aide les propriétaires fonciers à protéger les zones écosensibles tout en offrant des avantages financiers, pour autant que les trois conditions suivantes soient satisfaites :**

1. le caractère écosensible de la terre doit être attesté;
2. la juste valeur marchande du don écologique doit être déterminée;
3. le don doit être fait à un organisme bénéficiaire admissible (notamment à une fiducie foncière ou à une administration municipale, provinciale ou fédérale) qui veillera à ce que la biodiversité et le patrimoine environnemental de la terre soient préservés de façon perpétuelle.



« **Les lichens ne sont pas très excitants pour la plupart des gens** », concède M<sup>me</sup> Morozoff, « **mais ils sont de puissants indicateurs d'une forêt vraiment saine et non perturbée** ». L'humidité du lac Bras d'Or crée des conditions uniques sur l'ensemble de la crête du mont North, où les terres de la Nature Trust sont reliées à d'autres aires protégées et à des parcelles de conservation provinciales.

En octobre 2025, la Nova Scotia Nature Trust avait reçu 56 dons écologiques, qui totalisent 2 600 hectares (dont les 38 hectares de Gertrude McCarron). Ces dons constituent 21 % de toutes les terres protégées détenues par la NSNT.

« **Ma terre se situe entre deux autres aires protégées, qui se fondent toutes ensemble** », explique M<sup>me</sup> McCarron. Étape par étape, la Nova Scotia Nature Trust assemble un corridor de conservation, depuis les habitats au sommet des montagnes jusqu'aux écosystèmes au niveau de la mer. Le don écologique de M<sup>me</sup> McCarron ajoute une pièce essentielle à ce réseau en croissance.

« **Lorsque quelqu'un donne un tel terrain, c'est toujours très important** », note M<sup>me</sup> Morozoff. « **Un tel don nous permet d'en faire beaucoup plus. Nous pouvons prendre le don et l'intégrer dans ce complexe protégé plus vaste.** » Les dons écologiques sont la pierre angulaire des efforts de conservation des terres privées de la Nature Trust. « **Les donateurs sont des personnes qui croient profondément que c'est la bonne chose à faire. Ils aiment vraiment leur terre et veulent s'assurer qu'on en prendra toujours soin.** »

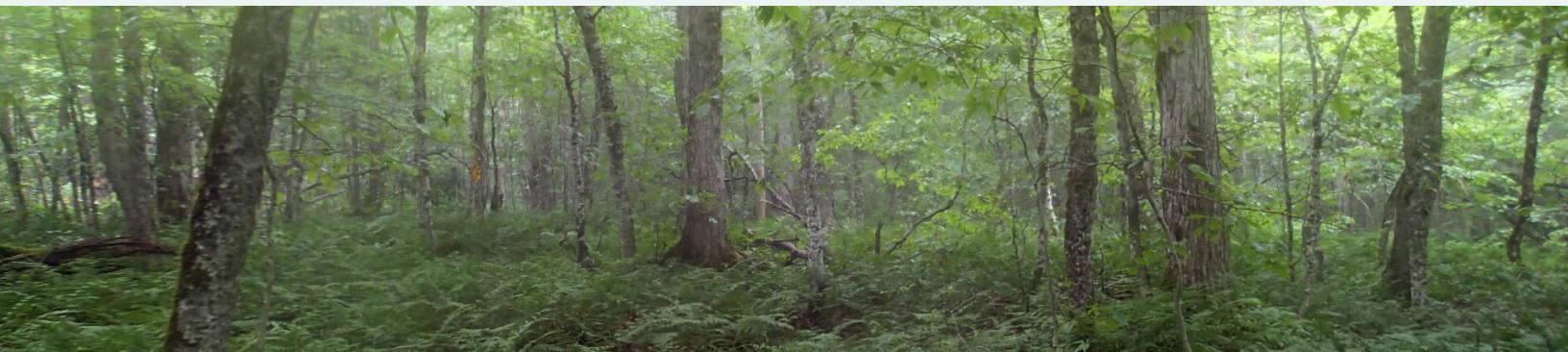
Gertrude McCarron est désormais reconnue comme l'une des centaines de donateurs et donatrices au Canada atlantique. « **Je suis très heureuse que ces démarches aient fonctionné** », dit-elle. « **Le terrain est évalué; on bénéficie d'un allègement fiscal sur la juste valeur marchande. Tout le monde y gagne. Et je suis ravie que cette terre soit entre bonnes mains pour les générations à venir.** »

**Possédez-vous une terre qui contient un habitat naturel, comme une forêt, une prairie, un milieu humide ou un rivage? Souhaitez-vous la protéger pour les générations futures?**

Grâce au Programme des dons écologiques du gouvernement du Canada, les propriétaires fonciers peuvent faire don de leur terre ou d'un intérêt foncier partiel (par exemple, une servitude de conservation) à un organisme bénéficiaire admissible qui la protégera à perpétuité, comme une fiducie foncière, un organisme de conservation ou un gouvernement. Outre la tranquillité d'esprit que procure la protection à perpétuité des terres, les donateurs peuvent bénéficier d'avantages fiscaux importants, notamment l'élimination de l'impôt sur les gains en capital.

**Pour plus d'informations, visitez le site Web du Programme des dons écologiques à l'adresse suivante:**  
[www.canada.ca/dons-ecologiques](http://www.canada.ca/dons-ecologiques)

Photo: Nova Scotia Nature Trust



No de cat. : En14-563/9-2026F-PDF

ISBN : 978-0-660-98480-3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, 2026.

Also available in English